

221C1308
FR0000065484-FS0440

7 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LECTRA SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juin 2021, la société de droit allemand Allianz SE (Koeniginstrasse 28, Munich, Allemagne) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 1^{er} juin 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LECTRA SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Allianz Iard, Allianz Vie qu'elle contrôle, 1 658 591 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 4,41% du capital et 4,38% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Allianz Iard	1 658 411	4,41	1 658 411	4,38
Allianz Vie	180	ns	180	ns
Total Allianz SE	1 658 591	4,41	1 658 591	4,38

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société LECTRA SA².

À cette occasion, la société Allianz Iard a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

¹ Sur la base d'un capital composé de 37 629 459 actions représentant 37 856 965 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment communiqué de la société LECTRA SA du 1^{er} juin 2021.